

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 24 juin 2022, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **30 juin 2022** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 50

Nombre de conseillers absents à la séance : 4

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 14

Nombre de conseillers suppléés : 0

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Alain COUDON, Maryline MONTEILLET, Charly DELAMAIDE, Catherine AMALRIC, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Jean-François BARRIER, Yvette BASTID, Elisa BASTIDE, Jamal BELAIDI, Patricia BENITO, Vanessa BONNEFOY, Nadine BRUEL, Christelle CHASTEL, Thierry CRUEGHE, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Mireille LABORIE, Sylvie LACHAIZE, Evelyne LADRAS, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Christophe PESTRINAUX, Jean-Pierre PICARD, Jean-Louis PRAX, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Frédéric SÉRAGER, Jean-Luc TOURLAN, Jean-Louis VIDAL, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Bernadette GINEZ (représentée par Daniel FLORY), Jean-Luc LENTIER (représenté par Isabelle LANTUEJOUL), Nathalie GARDES (représentée par Jean-François BARRIER), Bernard BERTHELIER (représenté par Pierre MATHONIER), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Michel COSNIER (représenté par Jean-Louis PRAX), Philippe COUDERC (représenté par Christian FRICOT), Géraud DELPUECH (représenté par Catherine AMALRIC), Aurélie DEMOULIN (représentée par Sébastien PRAT), Claudine FLEY (représentée par Vanessa BONNEFOY), Frédéric GODBARGE (représenté par Louis ESTEVES), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Alain COUDON), Jean-François RODIER (représenté par Cécile GANE), Valérie RUEDA (représentée par Frédéric SÉRAGER)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Hubert BONHOMET, Guy SENAUD, Philippe SENAUD

Madame Elisa BASTIDE a été élue secrétaire de séance.

N° DEL_2022_057 : GRANDS EQUIPEMENTS / CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE - TARIFS COMPLÉMENTAIRES

Rapporteur : Monsieur Charly DELAMAIDE

Après deux ans d'un contexte sanitaire qui a fortement impacté le fonctionnement du Centre Aquatique, avec des conséquences significatives sur la fréquentation et les recettes, il convient d'apporter des propositions nouvelles pour compléter et développer les offres de services rendus aux usagers, et ainsi promouvoir les activités de cet équipement communautaire.

Dans ce cadre, il est proposé de créer quatre nouveaux articles.

Les deux premiers ont pour objectif de faciliter l'accès des usagers au Centre Aquatique en proposant des articles plus adaptés pour la saison touristique à un prix d'accès plus attractif, notamment pour la période estivale. En effet, une carte 6 entrées « enfant » et une autre de 6 entrées « adulte » viendraient compléter les articles existants.

Les deux autres seraient identiques et viendraient compléter l'offre proposée aux Comités d'Entreprises qui en ont fait la demande, notamment le CCAS d'Aurillac.

Les tarifs respectifs de ces quatre nouveaux articles sont :

- Carte 6 entrées junior (grand public) : 23,00 €

Mis en ligne le 6 juillet 2022

Envoyé en préfecture le 05/07/2022

Reçu en préfecture le 05/07/2022

Affiché le



ID : 015-241500230-20220630-DEL_2022_057-DE

- Carte 6 entrées adulte (grand public) : 28,00 €
- Carte 6 entrées junior (CE) : 21,85 €
- Carte 6 entrées adulte (CE) : 26,60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de valider les nouveaux tarifs décrits ci-dessus, applicables au 1^{er} juillet 2022.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.